

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

" Les Esserts de Rive "

Echelle 1 : 1000

Approuvé par la Municipalité de la Commune du Lieu dans sa séance du 16 septembre 1997.
Le Syndic: J.P. ROBERT
Le Secrétaire: M.C. BARBERY

Plan déposé au Greffe Municipal pour être soumis à l'enquête publique du 15 déc. 2000 au 25 janvier 2001.
Le Syndic: J.P. ROBERT
Le Secrétaire: M.C. BARBERY

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 18 août 2003.
Le Président: L. BARONNET
Le Secrétaire: M. MAISON

Approuvé par le Département des Infrastructures le 18 AOUT 2003.
Le Chef de Département: [Signature]

Bureau d'études techniques THORENS S.A. ingénieur-géomètre officiel L.E. BRASSUS

LEGENDE :

- PERIMETRE DU PLAN PARTIEL D'AFFECTATION.
- LIMITE DE COMMUNE.
- ZONE DE VILLAS ET MAISONS FAMILIALES "A".
- ZONE DE VILLAS ET MAISONS FAMILIALES "B".
- ZONE MIXTE.
- ZONE DU HAMEAU.
- ZONE D'UTILITE PUBLIQUE.
- ZONE INTERMEDIAIRE.
- AIRE DE VERDURE, DE HAIES ET D'ARBORISATION.
- PRAIRIE SECHE.
- AIRE FORESTIERE.
- LIMITE DE FORET SELON CONSTATATION DE NATURE FORESTIERE.
- LISIERS DEFINITIVES APRES PROCEDURE DE DEFRIQUEMENT.
- ROUTE D'ACCES A AMENAGER.
- ROUTES EXISTANTES D'ACCES LIMITES.
- DESSERTES FORESTIERES.
- PLACES DE DEPOT DE BOIS ET PARKINGS TEMPORAIRES.
- ITINERAIRES DE RANDONNEE PEDESTRE.
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS.
- PERIMETRE D'EVOLUTION DES CONSTRUCTIONS.

L.E. BRASSUS le 9 décembre 2000.

